

## les droits réels

Par **agat603**, le **11/05/2008** à **14:58**

Je suis entrain de revoir le droit des biens et notamment les droits réels accompagnant le droit de propriété du sol. Je sais que les servitudes en font parties. Je me demandais si l'usufruit faisait parti de ces droits....et s'il en existait d'autres qui m'auraient échappé!!!

Merci par avance !wink

Par **Thibault**, le **11/05/2008** à **15:32**

Droit réel: droit qui porte directement sur une chose et procure à son titulaire tout ou partie de l'utilité économique de cette chose.

Les premiers exemples donnés sont en effet ceux de la servitude, de l'usufruit, d'usage etc.

Mais la définition parle d'elle-même, je pense. t)age not found or type unknown

Par **agat603**, le **11/05/2008** à **16:01**

ok merci beaucoup!!!!

Par **agat603**, le **11/05/2008** à **16:04**

excuse moi d'abuser mais si t'es un peu branché sur les servitudes tu saurais pas quel est leur valeur juridique???je suis un peu pommée là!! merci

Par **Kem**, le **11/05/2008** à **18:01**

Je ne sais pas exactement ce que tu entends par "valeur juridique" mais si je comprends bien, je dirais qu'elles ont une valeur juridique certaine : elles font partie de la propriété, par exemple. Ce que je veux dire : quand tu achètes une maison sur le terrain de laquelle passe une servitude, tu "subis" également la servitude en tant que nouveau propriétaire.

Une servitude peut se vendre, s'acheter, être d'utilité publique ... C'est du sérieux quoi !

Bref, ça remonte à très très loin donc ne m'en voulez pas si c'est un peu pas top comme réponse.